Fapt la cgt — pour le droit à la communication

# Flashinfo

Lien d'information mensuel de l'Union Fédérale des Retraités et retraitables

N 11 Novembre 2014

## RIEN NE NOUS FERA RENONCER

Le comité confédéral national de la CGT s'est réuni les 4 et 5 novembre 2014. Bien évidemment, il a consacré une part de ses débats à ce qui a fait la une des médias avec la question du logement du secrétaire général de la CGT dont personne n'a osé en remettre en cause la légitimité pour l'exercice de sa fonction Reconnaissant un dysfonctionnement interne, mettant à la disposition de tous les éléments d'information nécessaires à la confrontation, la CGT est la cible de tous les médias, du pouvoir politique, bref de tous ceux qui nous veulent du mal..
En fait, on ne nous excuse pas notre acharnement à ne pas nous inscrire dans le marbre de l'austérité et ne pas abandonner notre vocation naturelle à défendre les intérêts revendicatifs des salariés et des retraités.
Valls qui ne comprend jamais une grève mais comprend toujours mieux le monde des grands patrons et des riches y est allé aussi de son mauvais grain de sel. Lui qui nous inocule des doses de recul social, nous inflige ses discours de privations au nom de lendemains meilleurs, fait de la crise son étendard de renoncement aux valeurs de gauche n'a pas –curieux hasard -imposé à son entourage la même punition salariale : 7 % d'augmentation à ses conseillers. Pourquoi pas nous et tout de suite ?
Ils voudraient nous faire mettre genoux à terre et rêvent chaque matin de nous enterrer.
Nous ne les laisserons pas faire. La CGT est bien trop utile et indispensable pour qu'ensemble par nos luttes nous tissions la toile d'un monde meilleur.
De cela, rien ni personne ne nous y fera renoncer.
Et comme retraités, nous aiderons les actifs à voter CGT dans les grandes consultations électorales professionnelles prochaines parce que c'est le seul vote anti-austérité et de (re)conquêtes sociales.

**Elections prud'homales : les sénateurs s'en prennent à la démocratie sociale.**

Le Sénat a voté le projet de loi Rebsamen portant sur la désignation des conseillers prud'hommes et le report des mandats jusqu'à fin 2017. Ce projet de loi, présenté en procédure accélérée, prévoit notamment de donner tout pouvoir au gouvernement par ordonnance pour passer d'un mode d'élection au suffrage universel à un mode de désignation des conseillers prud'hommes.

**La CGT demande une Convention internationale contre la violence sexiste et sexuelle au travail.**

La Cgt appelle le gouvernement français et le Medef à s'engager en faveur de la mise à l'agenda de l'Organisation internationale du travail (OIT) d'une convention internationale sur les violences sexistes et sexuelles au travail. Celles-ci, fort nombreuses, sont un puissant obstacle à l'égalité dans tous les domaines (salaires, violences de genre, violences sexuelles et tous les drames qu'elles engendrent).
La CGT lance en association avec Peuples solidaires une pétition demandant au gouvernement et au patronat de soutenir la Convention internationale sur la violence sexiste et sexuelle au travail, dont la journée internationale aura lieu le 25 novembre.

**Travail du dimanche et travail de nuit**
E. Macron persiste. Les grandes lignes de la future loi sur l'activité économique prévoient de libéraliser encore plus les ouvertures des commerces le dimanche et la nuit Le gouvernement s'assoit sur le dialogue social et octroie un nouveau cadeau au patronat. Dans un secteur professionnel aux faibles salaires, les entreprises de moins de 11 salariés seront exonérées des compensations salariales légales. Travailler le dimanche n'aura pas la même valeur partout, c'est inacceptable ! Le ministre parle pourtant d'« une respiration » pour nos territoires. Pour la CGT, ce sont les salariés qui ont besoin de respirer une journée par semaine ensemble.

**Ebola : les chercheurs du CEA et aux énergies alternatives à l'honneur… et pourtant leur laboratoire devrait fermer.**
Une équipe de recherche du service de biochimie et toxicologie nucléaire du Commissariat à l'Energie Atomique et aux énergies alternatives (CEA) Marcoule a présenté un test de dépistage "rapide" du virus Ebola. Pourtant le laboratoire de recherche en Sciences du Vivant du centre CEA de Marcoule aurait dû fermer, et l'équipe dispersée, suite au calamiteux Plan à Moyen et Long Terme présenté en novembre 2013 et entériné en décembre par le Comité à l'Energie Atomique présidé par le Premier ministre.

**Chiffres du chômage de septembre, une véritable série noire** !
Ce mois de septembre bat des records, tous les chiffres sont mauvais : le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A s'établit à 3 432 500 fin septembre 2014. Ce nombre augmente par rapport à la fin août 2014 (+0,6 %, soit +19 200). Sur un an, il croît de 4,3 %. Il faut changer de politique de l'emploi, les mauvais chiffres de septembre en démontrent la nécessité.

**Elections Professionnelles**

Tous les salariés de la Poste et d'Orange sont appelés à voter pour déterminer la représentativité des organisations syndicales. A la Poste, le scrutin pour les comités techniques, les CAP-CCP aura lieu du 1er au 4 décembre comme pour l'ensemble de la Fonction Publique. A Orange, celui-ci aura lieu du 17 au 20 novembre pour élire les élus CAP-CCP,

DP et CE. (Leurs résultats participent également à la représentativité fonction publique). Le vote sera exclusivement électronique.
Pour les personnels éloignés des services, le matériel électoral est acheminé à leur domicile et ils ont à disposition en même temps leur code leur permettant de voter par internet. Nous recommandons à nos syndiqués, en se rapprochant de leurs sections syndicales ou de leur syndicat départemental, de créer les conditions d'une chaîne d'organisation du vote pour qu'eux-mêmes et nos sympathisants participent massivement aux scrutins.

**Le vote du PLFSS menace gravement la Sécurité Sociale : d'autres choix possibles !**

Non seulement, le projet de loi de financement de la Sécurité Sociale, impose une réduction des dépenses de 9.6 milliards d'euros sur l'ensemble des branches (sur les 21 milliards « d'économies » à réaliser pour satisfaire « Bruxelles » !) mais, il remet en cause l'universalité des allocations familiales en les ajustant en fonction des revenus.
Une brèche ouverte dans le système. Pourquoi pas « moduler » les remboursements de soins en fonction des revenus ? Cette proposition a déjà été faite dans le passé sous le nom de bouclier sanitaire.
C'est donc l'universalité de la Sécurité sociale dans son ensemble qui risque d'être remise en cause demain, au nom de la même logique de baisse des dépenses de la Sécurité sociale.
La CGT porte une autre ambition : celle d'une reconquête de la Sécurité sociale, conformément à son principe de base de : **contribuer selon ses moyens, recevoir selon ses besoins.**

**Syndicalisation**

2013, année non terminée pour le placement et le règlement des FNI, nous situe à 12008 adhérents. En 2014, nous en sommes pour l'heure à 11443. Les efforts doivent se poursuivre pour atteindre au moins les 100 % 2013 pour l'ouverture du congrès fédéral en mars prochain et accélerer le processus de remise de tous les FNI 2014 non encore placés.

**Communication : répondre aux enquêtes**

Vie Nouvelle a mis a disposition de ses abonnés et sur le site de l'UCR CGT une enquête pour connaître l'opinion de ses lecteurs. Répondez-y vite
L'UFR a produit un questionnaire sur l'ensemble de sa communication. Il a été adressé à tous les syndiqués. Reprenez contact avec vos sections UFR ou vos syndicats départementaux pour y répondre.

**Cour européenne des Droits de l'Homme : La France condamnée car elle interdit la syndicalisation des militaires.**

Les juges de Strasbourg ont estimé dans deux affaires distinctes que la liberté d'association des militaires pouvait faire l'objet de « restrictions légitimes », mais pas au point d'interdire de manière *« pure et simple de constituer un syndicat ou d'y adhérer »*, comme le fait la France. Pour la CGT il ne fait aucun doute que les militaires doivent pouvoir se réunir au sein d'associations syndicales à caractère professionnel, former des revendications collectives et avoir des élus et mandatés protégés.

**Suppression de la 1ère tranche d'impôt : STOP à l'arnaque !**

Le projet de loi présenté par le gouvernement prévoit la suppression de la première tranche d'impôt sur le revenu (la tranche supérieure à 6 011 € et inférieure à 11 991 € dont le taux est 5,50%, selon l'article 197 du Code Général des impôts actuel). Or le projet de loi prévoit que la 2ème tranche qui existait avant (celle au taux de 14%) commencera dorénavant à 9 690 €. Ainsi les contribuables entre 9 690 € et 11 991 € avant le projet de loi dans la tranche au taux de 5,50% se retrouvent après ce projet dans la tranche au taux de 14% ! Ou est la baisse pour les salaires modestes et moyens car ceux qui touchent entre 807,50 € /mois (9 690 € / an) et 999,25 € (11 991 € / an) passeront de la tranche 5,50% à la tranche 14% ?
F. Hollande, Valls et son gouvernement considèrent donc qu'au dessus de 807 € / mois, nous sommes au-dessus du revenu moyen !

**Rencontre des syndicats européens : une autre politique est nécessaire en Europe.**

C'est la conclusion de la rencontre des dirigeants syndicaux venus de toute l'Europe à Rome le 6 octobre.
Thierry Lepaon a souligné les conséquences néfastes des politiques d'austérité en France. Nous avons besoin de politiques qui favorisent la réduction des inégalités ont affirmé les dirigeants syndicaux, qui ont signé la Déclaration de Rome qui s'adresse aux nouvelles instances dirigeantes européennes.

**Burkina Faso : solidarité avec le peuple burkinabé.**

Par des manifestations massives, la population du Burkina Faso s'est opposé au projet de l'ex-président Blaise Campaoré. Depuis, la situation est confuse et l'armée a ouvert le feu sur les manifestants. . La France doit aujourd'hui prendre ses distances avec un régime discrédité et corrompu. Elle doit condamner sans réserve les violences des forces « de l'ordre ». La CGT condamne avec la plus grande fermeté la répression des manifestations du mouvement démocratique burkinabé.

**Pierre Gattaz s'attaque maintenant au code international du travail !**

Le président du Medef a demandé au gouvernement français de *« sortir de la convention 158 de l'Organisation internationale du travail »* qui oblige les employeurs à justifier les motifs du licenciement, arguant du fait que *« les licenciements d'aujourd'hui feront les emplois de demain »*. Une pratique mise en place par le Brésil dont le résultat fut catastrophique. Cette nouvelle cible du MEDEF est dans la droite ligne du patronat mondial. La CGT condamne cette attitude.

**Vie nouvelle**
**m'informe**
**donc je m'abonne**
**6 numéros par an au prix de 14,60€**